



Compte rendu du conseil municipal ordinaire du 11 janvier 2021

Présents : Rachel MAGNIN - Nicolas MORFIN - Thomas OTTENHEIMER- Denis PELLISSIER-Christophe TORREGROSSA-Anthony AUDRAPT - Delphine FAUCHEUX - Dominique GUILLET-Nelly GUILLET -Magalie ANTRESSANGLE-Johanna TESTON

Secrétaire de séance : Nelly GUILLET

Autre(s) personne(s) présente(s) : CHARRASSON Audrey

Ordre du jour :

1. Approbation PV du conseil en date du 3 décembre 2020
2. Désignation Secrétaire de séance
3. Délibérations
 - Personnel : mise à jour tableau des effectifs
 - Convention SDIS : mise à disposition garage communal pour véhicule de secours supplémentaire
 - Convention SDED : prolongation convention service conseil en Energie
 - Conventions Département Drome : déneigement des voies communales
4. Finances :
 - Décision modificative suite pointage fin année
 - Validation des restes à réaliser
 - Ajustement provision pour risques
5. Vente parcelle terrain lotissement Pré des Moulins
6. Projet Moulins/ Chapelle de la Mure
7. Projet application citoyenne
8. Projet Compost Villageois
9. Usage partagé des pistes et chemins communaux : proposition de règlement
10. Compte rendu réunions et autres dossiers en cours
11. Courriers divers et Questions diverses

Thomas Ottenheimer ouvre la séance et constate que le quorum est atteint ; par conséquent, la séance de ce conseil municipal peut se tenir. Il propose d'ajouter à l'ordre du jour les deux points suivants : délibération nouveaux statuts syndicat mixte de Font D'urle / Délibération pour nouveaux travaux de rénovations dans les logements communaux. ***Soumise au vote, cette proposition d'ajout est validée à l'unanimité***

1. **Désignation d'un secrétaire de séance** : Nelly Guillet
2. **Approbation du compte rendu Conseil du 3 décembre et PV de séance du 3 décembre 2020**
Soumise au vote, cette proposition est validée à l'unanimité
3. **Délibérations**
 - Personnel : Mise à jour du tableau des effectifs



Suite à la sortie des effectifs d'un agent de la commune (Cf conseil municipal de Décembre 2020), il convient de mettre à jour le tableau des effectifs et par ailleurs il est proposé de clôturer le poste d'adjoint technique occupé par l'agent licencié. ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

- Convention SDIS

Comme chaque année les services du SDIS souhaite pour la saison des vacances de février mettre à disposition un véhicule de secours supplémentaire (ambulance) et ils demandent à la commune de mettre à disposition le garage communal pour garer ce véhicule. ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

- Convention SDED : prolongation convention service conseil en Energie

Cette convention devait arriver à échéance en décembre 2020, en raison de la pandémie, et la mise en place tardive du nouvel exécutif du SDED, il est proposé aux communes qui le souhaitent de proroger pour un an cette convention qui permet de recevoir des financements du SDED dans la réalisation de travaux à économies énergies (changement huisseries) il est donc proposé que la commune qui a bénéficié de ce dispositif les 3 dernières années de prolonger son adhésion à ce service. ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

Par ailleurs, Thomas Ottenheimer propose de solliciter auprès du SDED pour 2021 et auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes (dans le cadre du plan bonus relance) une demande de subvention pour poursuivre les travaux de rénovation d'huisseries et de travaux d'économies d'énergie sur le chauffage dans les logements communaux, sur la base de 30 000€ HT. Il demande l'accord du conseil municipal pour solliciter ces aides, la réalisation de ces travaux étant conditionnée à l'obtention de ces financements et donc à un vote ultérieur du conseil. ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

- Conventions Département Drome : déneigement des voies communales et syndicat mixte de Lente Font d'Urle

Les conventions de déneigement avec le Conseil Départemental étant renouvelables expressément et non tacitement, il convient donc, chaque année, de les resigner. Pour cela, une délibération du conseil municipal est indispensable. Il s'agit donc d'une simple formalité administrative visant à régulariser les modalités d'organisation du déneigement en place depuis plusieurs années. ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

Concernant le Syndicat mixte de Lente Font d'Urle, il est proposé de valider les nouveaux statuts de ce syndicat mixte financé en quasi exclusivité par le CD 26. La commune de Vassieux, comme d'autres commune du Vercors, faisait partie de ce syndicat depuis l'origine. La modification des statuts acte le fait que la présence des communes du Vercors dans le Conseil d'Administration n'a plus de sens. ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

4. Finances :

- Décision modificative suite pointage fin année



En raison des pointages de fin d'année sur les budgets, il convient de prendre une décision modificative pour mettre en adéquation le budget avec les recettes et les dépenses. Il est proposé de porter une dépense nouvelle dans la ligne sur les atténuations de produits pour un montant de 288 Euros. Il s'agit d'une opération purement technique sans impact sur les comptes. ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

Par ailleurs, la commission finance se réunira le vendredi 29 janvier à 09h. Les comptes prévisionnels arrêtés au 31 décembre 2020 seront présentés. Cette réunion sera ouverte à la population.

- Validation des restes à réaliser

Comme chaque année, il est proposé de voter les « Restes à Réaliser » en investissements pour le budget principal et le budget annexe eau. Cette opération technique consiste à permettre de payer en 2021 des dépenses d'investissement relatives à l'année 2020 avant que le budget ne soit voté. Il s'agit des dépenses/recettes relatives au schéma directeur d'eau potable pour le budget eau et des dépenses/recettes relatives aux travaux de menuiseries et à d'autres investissements divers (fin du financement des travaux sur la route des Espelines, signalétique local et matériel de garage). ***Soumise au vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité***

- Ajustement provision pour risques

L'ajustement des provisions est ajourné au prochain conseil.

5. Vente Parcelle de terrain lotissement Prés du Moulin :

Il est rappelé que, suite à une étude de sol qui a validé la constructibilité de la parcelle en objet, la commune a décidé de mettre en vente cette parcelle de terrain propriété communale. Cette parcelle représente une superficie conséquente (2 700 m²). Au vu de sa localisation et de la présence sur plan de réseau de captage, il est proposé de réduire la surface mise en vente.

Après discussions, déplacement sur le terrain et échanges sur l'opportunité de scinder cette parcelle en 2 lots, le conseil municipal se propose unanimement favorable à la vente d'un seul lot. Sur le prix, le conseil municipal valide à l'unanimité la proposition de vente à 60 000 Euros. Enfin, sur la surface du lot mise en vente, deux propositions ressortent, l'une pour la mise en vente d'une parcelle d'environ 1 500 m² et une seconde d'environ 2 000 m². Le conseil municipal retient la surface d'environ 2 000 m² par 10 voix pour et 1 contre (Denis Pellissier). ***En synthèse, le conseil municipal valide la vente d'un lot unique d'une surface d'environ 2 000 m² au prix de 60 000 Euros.***

Une annonce sera passée via le bon coin, le site internet de la commune et par affichage sur le terrain : les personnes intéressées devront déposer leur offre en mairie.

6. Projet Moulins / Chapelle de la Mure :

Thomas Ottenheimer rappelle au conseil municipal la rencontre, en décembre, avec deux architectes du bâtiment pour réfléchir à un projet d'avenir pour les moulins de la Mûre et travailler à la restauration de la chapelle de la Mûre. L'association Vespa a participé à cette rencontre. Deux propositions ont été reçues mais trop tardivement pour que le conseil puisse valider un choix.



Par contre, Thomas Ottenheimer souhaite connaître l'avis du conseil municipal sur le principe d'engager cette démarche de restauration de la chapelle et de réflexion sur l'avenir des moulins. Il précise que les frais d'architecte seront autour de 10 000 Euros pour les deux projets et que ces études sont éligibles au financement du département et de la DRAC (Direction départemental des affaires culturelles).

Après un tour de table, le conseil municipal apporte un soutien unanime pour la restauration de la chapelle et un soutien majoritaire pour le projet des moulins (Seul Dominique Guillet exprime quelques réserves sur le principe d'un projet pour les moulins).

7. Projet application Citoyenne :

Ce point est ajourné dans l'attente de la réunion de la commission communication qui se réunira le lundi 25 janvier.

8. Projet Compost villageois :

Pour anticiper la réglementation qui va obliger à composter dès 2025 les déchets verts de nos poubelles, et pour répondre aux attentes listées dans le projet espace vassivain, Rachel Magnin, référente communale du projet compost propose que la commune de Vassieux soit l'une des commune test du territoire intercommunal pour lancer dès 2021 des plateformes de compost partagés sur le village (2 ou 3 sites sont pressentis pour accueillir ces bacs de compost).

Pour fonctionner correctement, il faut que la population s'approprie cette initiative. Delphine Fauchoux et Rachel Magnin se proposent d'animer avec les citoyens qui le souhaitent et avec l'appui du service technique cette réalisation sur notre territoire. De son côté, Thomas Ottenheimer se fera le relais des attentes de la commune auprès de l'intercommunalité pour que ce projet démarre au plus vite.

9. Usage partagé des pistes et chemins ruraux :

Suite à une réunion du 16 décembre dernier, qui a réuni de nombreux acteurs -utilisateurs des chemins communaux, un règlement va être mis en place pour cadrer notamment l'activité chiens de traîneaux sur la commune, afin de faire cohabiter les différents usagers des voies communales.

Une réunion de travail des élus est programmée le 29 janvier pour lister précisément les demandes de chacun sur les tracés à mettre en place ou déjà utilisés sur le territoire communal. Les plans seront ensuite soumis aux élus, aux mushers, à l'ONF et aux membres du bureau de l'ACCA pour validation définitive.

10. Comptes rendus diverses et dossiers en cours :

o Espace Vassivain :

Suite au lancement du Marché pour choisir le bureau d'études qui étudiera la réorganisation de l'espace public, 16 candidats ont envoyé leur dossier. A l'issue de la réunion d'analyses avec le CAUE, 4 d'entre eux ont été sélectionnés dans le cadre d'une procédure restreinte. Ils seront auditionnés le 04 Février par le CAUE, les élus et le représentant du Parc.



- **PLU :**

Pour information, Thomas Ottenheimer informe le conseil que la démarche de révision du PLU a démarré le 13 Janvier. 9 habitants ont répondu à la proposition du conseil de participer à ces travaux.

La première phase de cette révision consiste à rédiger le cahier des charges qui va permettre de recruter le bureau d'études qui va accompagner la commune dans cette procédure de révision (De Janvier à Juin 2021). La commune est secondée pour cela par le CAUE. Le choix du cabinet est très important : il faut choisir un bureau d'études qui comprennent nos besoins et y répondent avec justesse.

La deuxième phase (à partir de septembre 2021) consistera à rédiger le PLU révisé. Elle durera environ 18 mois. Il sera également étudié la possibilité de lancer parallèlement une modification du PLU pour les changements mineurs identifiés.

- **Motion de soutien Trésorerie :**

Dans le cadre de la réorganisation territoriale des services des finances publiques, le centre des finances publiques de la Chapelle en Vercors est amené à fermer fin 2021, une motion de soutien a donc été signée par l'ensemble des élus de l'intercommunalité pour demander de conserver sur le territoire du Royans Vercors ce service public.

- **Centre Social La Paz :**

Le centre social La Paz propose de présenter aux élus les activités et services proposés par le Centre Social. Un rendez-vous sera fixé au printemps

- **Local Orange :**

Le conseil municipal est informé que la direction d'ORANGE a sécurisé le site mais qu'elle ne souhaite pas céder ce local à l'euro symbolique à la commune.

11. Questions diverses :

Denis Pellissier fait un point sur la commande arbres qu'ils proposent de planter au lotissement Près du Moulin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

La secrétaire de séance, Nelly GUILLET

